

# TROOPER®

L'herbicide céréale d'automne à large spectre anti-graminées et anti-dicots

**BASF**  
The Chemical Company

## 2 MODES D'ACTION

## TROOPER® : votre nouvelle référence sans urée sur ray-grass, vulpin et dicots



2 substances actives anti-graminées **innovantes** par leur mode d'action.

Famille chimique	Mode d'action
Dinitroanilines	Racinaire + Foliaire
Oxyacétamides	Racinaire

Pendiméthaline  
300 g/l



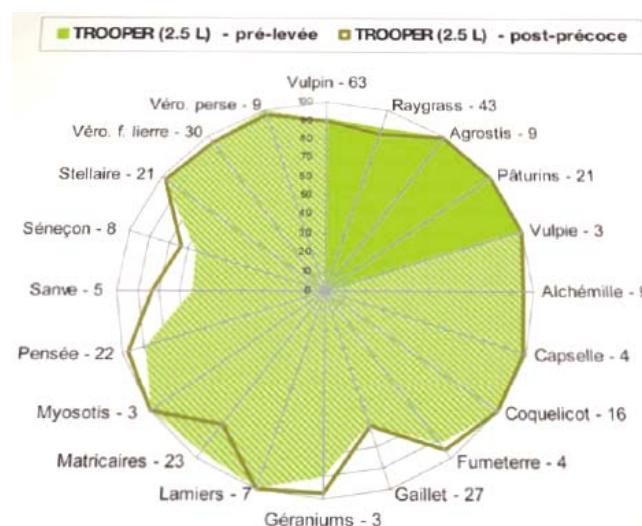
Flufénacet  
60 g/l



TROOPER® avec ses 2 modes d'action différents et une nouvelle famille chimique sur céréales est un outil dans la gestion et la prévention des résistances.



TROOPER® est sélectif des blés tendre d'hiver, orges d'hiver et triticales.



TROOPER® a un large spectre anti-graminées et anti-dicots. Il s'utilise seul de 2 l/ha à 2,5 l/ha (ou en association).

## PRÉ + POST PRÉCOCE

## TROOPER® : la souplesse d'utilisation en pré et en post-précoce des céréales



TROOPER® est souple et s'utilise en prélevée de la céréale avec une souplesse jusqu'à 2-3 F. Son positionnement précoce permet de limiter la concurrence des adventices sur la culture. La présence des adventices, durant une longue période (4 à 5 mois), exerce une pression sur les ressources essentielles la culture. Avec les pratiques actuelles de désherbage (sortie d'hiver tardive seule - fin mars), les adventices bénéficient de la fertilisation azotée au même titre que la culture. Il faut savoir qu'un ray-grass a des besoins équivalents à un blé en sortie d'hiver.

### Utilisation recommandée

- Dose :
- Ray-grass, Vulpie : 2,5 l/ha
  - Vulpin : 2 à 2,5 l/ha
  - Pâturin, agrostis : 1 à 2 l/ha

Utilisation possible en mélange\* :  
**TROOPER® (2 L) + IPU (1000 gr)**  
**TROOPER® (2 L) + CTU (1500 gr)**

Stade céréales  
Stade adventices

Semis	Levée	1 feuille	2-3 feuilles
Non levée		Levée	1-2 feuilles

\*Pour les autres mélanges, nous consulter

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# TROOPER®

## L'herbicide céréale d'automne à large spectre anti-graminées et anti-dicots

**BASF**  
The Chemical Company

### Carte d'identité

- ◆ **Autorisation de vente** n° 2090118
- ◆ **Composition** : 300 g/l pendiméthaline + 60 g/l flufénacet
- ◆ **Famille chimique** : K1 + K3
- ◆ **Formulation** : concentré émulsionnable EC
- ◆ **Conditionnement** : bidon de 10 litres
- ◆ **Usages autorisés** : blé tendre d'hiver, orge d'hiver et triticale.
- ◆ Pour les cultures entrant dans la rotation et sur lesquelles la pendiméthaline n'est pas autorisée, respecter un délai de : légumes racines et tubercules : 190 jours ; légumes bulbes et feuilles : 200 j ; betterave à sucre : 300 j ; semis d'avoine : 200 j ; crucifères oléagineuses : 250 j, autres cultures : 200 jours.
- ◆ **Dose autorisée** : 2.5 l/ha
- ◆ **Classement toxicologique** : Xn : nocif, N : dangereux pour l'environnement, H302 : nocif en cas d'ingestion, H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires, H315 : provoque une irritation cutanée, H400 : très toxique pour les organismes aquatiques, H410 : très toxique pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets à long terme. Contient de la pendiméthaline et du flufénacet - peut déclencher une réaction allergique.
- ◆ **Nombre d'application maximale** : 1
- ◆ **Distance aux points d'eau (ZNT)** : 20 mètres.
- ◆ **Délai de rentrée dans la parcelle** : 24 heures après traitement.
- ◆ **Protection utilisateur lors de la préparation** : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4.



Dangereux - Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Septembre 2012. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer auprès du N° Azur de BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 578CERHBE1011SUD

BASF Agro SAS - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY CEDEX

### Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	<b>N°Azur 0 810 02 30 33</b> ou <a href="http://www.bASF-agro.fr">www.bASF-agro.fr</a>
Une question de santé	MSA	<b>Phyt'altitude</b> <b>N° Vert 0 800 887 887</b> APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 <b>01 49 64 57 33</b>
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	<b>N°Azur 0810 12 18 85</b> ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>

### Recommandations et conditions d'emploi

- Bonne préparation du sol, peu motteuse, semis régulier bien couvert à au moins 2.5 cm. Bonnes conditions d'humidité.
- Céréales non stressées, éviter les périodes de gelées prolongées et les fortes amplitudes thermiques après traitement.
- Ne pas traiter si de fortes pluies sont annoncées.
- Ne pas traiter sur sols sableux, hydromorphes, fortement caillouteux et à taux de matière organique supérieur à 6%.

### 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

#### AVANT L'APPLICATION

	<b>1</b> ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.	<input checked="" type="checkbox"/>
	<b>2</b> ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.	<input checked="" type="checkbox"/>
	<b>3</b> ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).	<input checked="" type="checkbox"/>
	<b>4</b> ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.	<input checked="" type="checkbox"/>
	<b>5</b> ► Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).	<input checked="" type="checkbox"/>
	<b>6</b> ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.	<input checked="" type="checkbox"/>

#### PENDANT L'APPLICATION

	<b>7</b> ► Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.	<input checked="" type="checkbox"/>
--	--	-------------------------------------

#### APRÈS L'APPLICATION

	<b>8</b> ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.	<input checked="" type="checkbox"/>
	<b>9</b> ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.	<input checked="" type="checkbox"/>
	<b>10</b> ► Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm® * Marque déposée Sté PANTEK France	<input checked="" type="checkbox"/>

**Usage, doses et restriction d'emploi :**  
**Consulter [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr)**